L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
DIMANCHE, 18 JANVIER 1880.

Un concours fort intéressant.

Nous avons reçu de notre estimable correspondant, M. Adolphe Guillemin, qui est interne de Belgique, communication de l'avis officiel relatif à un concours pour lequel le gouvernement belge offre un prix de vingt-cinq mille francs. Ce prix cinq décerné au meilleur ouvrage sur les moyens d'améliorer les ports établis sur les côtes basses et sablonneuses comme celles de la Belgique.

C'est là un sujet qui doit attirer l'attention de nos ingénieurs, car les moyens dont il s'agit pourraient aussi bien s'appliquer aux ports situés sur les côtes du Golfe du Mexique. Le prix offert est assez élevé pour engager les personnes compétentes à concourir.

AVIS.

Par un arrêté du 14 décembre 1874, Sa Majesté le Roi des Belges a institué un prix annuel de vingt-cinq mille francs destiné à encourager les œuvres de l'intelligence.

Le prix formant l'objet d'un concours international en mainte sera attribué en 1881 *au meilleur ouvrage sur les moyens d'améliorer les ports établis sur les côtes basses et sablonneuses comme celles de la Belgique.*

Les étrangers qui désireront prendre part au concours devront envoyer leurs ouvrages, imprimés ou manuscrits, *avant le 1er janvier* 1881, au Ministère de l'Intérieur à Bruxelles.

L'ouvrage manuscrit qui obtiendra le prix devra être publié dans le cours de l'année qui suivra celle où le prix aura été décerné.

Le jugement du concours sera attribué à un jury nommé par Sa Majesté le Roi des Belges, ce jury sera composé de sept membres dont trois Belges et quatre étrangers de nationalité différente.

Les faillites en 1879. — La circulaire annuelle de l'agence mercantile de R. G. Dun & Co., dont M. D. Webster, l'agent de la Nouvelle-Orléans a eu l'obligeance de nous adresser un exemplaire, constate une diminution considérable dans le nombre des faillites aux Etats-Unis en 1879. Le total n'a été que de 6,659 au lieu de 10,478 en 1878. Le passif n'a été que de 98 millions de dollars contre 234 millions l'année précédente. Le nombre des maisons de commerce étant de 702,157, le chiffre des faillites, 6,658, représente 1 sur 105.

En Louisiane sur 7,907 maisons de commerce il n'y a eu que 90 faillites avec un passif de $4,752,557.

La perspective commerciale pour 1880 est très encourageante et plus favorable qu'elle n'a été depuis la crise de 1873.

Louisiane.

Nous lisons dans le *Meschacébé* :

HOMICIDE—Lundi dernier, le constable Pierre Alexandre se rendait sur la rive droite à la poursuite d'un nommé Edouard Joseph, accusé d'escroquerie. Joseph s'était enfui de l'habitation Lepoyrolerie & Lavet, rive gauche, et s'était réfugié sur l'habitation Stevenson, rive droite. C'est là que le constable est allé le chercher et n'a pas tardé à le rencontrer. Joseph se trouvait en compagnie d'un nommé Amos — qui s'est interposé et a voulu empêcher l'arrestation de Joseph. Celui-ci, encouragé par Amos et armé d'un pistolet qu'un des assistants lui avait prêté, s'est enquivé en tirant sur le constable, mais sans l'atteindre. Le constable s'est mis à la poursuite du fugitif et l'a arrêté dans un champ il s'en revenait avec son prisonnier quand Amos se précipitant sur lui, l'a saisi au collet et l'a terrassé pour le désarmer. Pendant qu'il le tenait ainsi, le constable a réussi à dégager son arme et a tiré. La balle a traversé la poitrine d'Amos et il est tombé mort. Alexandre ayant agi en légitime défense et dans l'exercice de son devoir a été immédiatement acquitté.

On lit dans le *Courrier de Houma* :

Mr. Charles Dumiot, le naufragé du "Bortenia" est arrivé à Houma dimanche dernier. Nous lui souhaitons une cordiale bienvenue parmi nous.

Tout espoir paraît être perdu pour se sauver, qui malheureusement, a dû quitter la vie dans cet horrible drame maritime.

—Dimanche dernier, plusieurs nègres employés sur l'habitation de Mr. Cragin au Grand Caillou, avaient été invités à un bal chez des habitants de couleur du Lac Salé. Dans la soirée, une discussion s'étant élevée entre les noirs et les mulâtres, ils étaient près d'en venir aux mains, quand la querelle fut apaisée, par des amis communs, qui interposèrent entre eux. Tout paraissait oublié, on avait même bu à la réconciliation; quand les noirs quittèrent le bal pour retourner au Grand Caillou.

Ils faisaient route en chantant, quand soudain, il furent assaillis à coups de fusils qui leurs étaient tirés par derrière. Quatre tombèrent grièvement blessés. Les autres prirent la fuite, sans savoir d'où leur venait cette sauvage agression.

Le docteur A. Blanchard, appelé à donner des soins à ces malheureux, déclara ne pouvoir répondre de la vie de deux d'entre-eux.

On ne perd en conjectures sur le motif, et les auteurs de ce lâche et inqualifiable attentat.

La navigation a repris comme de plus belle sur le Bayou Lafourche, dit la *Sentinelle de Thibodaux*.

UNE MACHINE A EAU.—Voici ce que dit le *Daily News* :

" Un homme de Chicago, A. D. Woodman, de West Division, est à la veille d'étonner le monde, ayant inventé une machine au moyen de laquelle il fait brûler l'eau.

Le système décomposa l'eau et mettant son composants de nouveau en contact, produit de la lumière, de la chaleur ou de la vapeur à volonté. La lumière est belle et brillante; la chaleur intense; et on se moyen d'une soupape, la lumière est changée en vapeur. On prépare un grand générateur pour faire l'épreuve complète de cette invention. M. Woodman est un chimiste et un machiniste instruit. "

La prédiction faite il y a une vingtaine d'années, par plusieurs hommes de science, qu'avant vingt-cinq ans le monde se chaufferait et s'éclairerait avec de l'eau, serait-elle à la veille de s'accomplir?

Cela ne serait pas plus étonnant que le téléphone ou le phonographe dont on n'est déjà presque plus étonné.

Toulouse, 29 décembre.— Quinze conseillers municipaux de Toulouse, sur trente-six, avaient donné leur démission pour protester contre l'administration financière de M. Etekiel, maire. Les conseillers démissionnaires se présentaient hier dimanche, et leur réélection était un acte de protestation. Les quinze conseillers ont été réélus par 11,000 voix sur 30,000 électeurs inscrits. Le parti conservateur n'est abstenu tout entier.

Bruxelles, 31 décembre.— Le *Moniteur* officiel publie un arrêté royal révoquant M. Crets, avocat-général, compromis dans une tricherie au baccarat.

Une consignation de 325 douzaines de pantoufles pour hommes, se trouve cette semaine à 25 cts. la paire, à l'Etoile Monopole.

Plus de Rhumes, plus de Bronchites possibles en faisant usage du célèbre "Sirop Pectoral aux Navets Indiens" de Laplace.

Italie. — Bordighiéra, 25 décembre. —S. M. Hubert Ier, roi d'Italie, est arrivé ici avec sa suite, à cinq heures et demie du soir.

La journée avait été splendide. La ville enthousiasmé l'a accueilli sur tout son passage de la gare à la villa Bischoffsheim. Sur tout son parcours, des girandoles et des lanternes vénitiennes avaient été installées. Le roi ne séjourna pas plus de quarante-huit heures à Bordighiéra.

Sur l'avis des médecins, la reine ne rentrera à Rome que dans le courant de janvier; le temps lui permet, du reste, de faire chaque jour une promenade en voiture jusqu'à la frontière française.

Une députation de Sénat et de la Chambre des députés doit venir saluer la Reine à Pescosten du nouvel an.

Rome, 27 décembre.— Le bruit d'un attentat contre le roi Humbert est complètement faux.

Quelques brasseurs, soupçonnés par l'autorité d'avoir établi une qui prétendait de loin qui à la chasse, ont été arrêtés en mentant. Ils ont été poursuivis, mais on sait à peu différemment.

La réception officielle à Paris.

Nous empruntons au *Courrier du Soir* le compte-rendu des réceptions officielles du Président de l'Assemblée à Paris :

A 1h1 ce soir.

Dès dix heures du matin, la circulation a été interrompue aux abords du palais présidentiel.

A trois heures, la réception de l'ambassadeur turc, Kadri-Effendi, arrivant en voiture, par l'avenue Marigny, escortant les deux voitures de gala qui amènent les membres du bureau du Sénat.

MM. les vice-présidents, secrétaires et questeurs du Sénat, sont reçus à la porte du salon d'honneur où se tient le Président de la République est ouverte.

M. Grévy est entouré de tous les ministres, à l'exception de M. Décazes, qui est malade, et de M. Cochery, absent de Paris. Le Président est en habit noir, avec le grand cordon.

Après quelques compliments échangés entre le Président, le général Lebrun-Renault et M. le chevalier Rampon, le diplomate s'est retiré et a fait place au bureau de la Chambre, conduit par M. Gambetta.

Les deux présidents se sont serré la main et ont échangé les cordialités préliminaires d'usage. L'entrevue, d'ailleurs, été courte, puisque à onze heures-trente-cinq minutes le cortège se formait et les bureaux des deux Chambres se dirigeaient vers leur palais respectif.

A onze heures et demie, M. le Président de la République, accompagné de M. Dethamel, de M. le général Pittié et de toute sa maison civile et militaire, est allé au palais du Luxembourg, et de là au Palais-Bourbon, pour rendre leur visite aux présidents des deux Chambres.

A midi vingt-cinq minutes, M. le président de la République rentrait à l'Elysée. Un déjeuner intime, un déjeuner de Jour de l'An, dix couverts pour la famille et les amis, fut servi ensuite et se prolongea jusqu'à une heure et demie.

RÉCEPTION DU CORPS DIPLOMATIQUE.

A l'occasion de la réception du corps diplomatique, M. de Freycinet, le nouveau ministre des Affaires étrangères, a eu sa première entrevue officielle avec les représentants des puissances accréditées à Paris. Cette entrevue a un caractère particulièrement remarquable de cordialité et de sympathie réciproques.

Tous les représentants des puissances sans exception saluaient à leur réception. Suivant l'usage, ils étaient formés en demi-cercle, les ambassadeurs occupant la droite, puis les ministres plénipotentiaires, et enfin les chargés d'affaires. Dans chaque catégorie, les diplomates étaient rangés par ordre d'ancienneté.

Ainsi, Mgr. Czacki, nonce du pape, tenait la tête des ambassadeurs, puis venaient dans l'ordre lord Lyons, le prince Orloff, le prince Hohenlohe, le comte de Benst, etc.

M. le Président de la République, assisté du nouveau président du conseil et ministre des Affaires étrangères, ainsi que des autres ministres, a parcouru tout le front du demi-cercle, échangeant avec chaque représentant des paroles de cordialité et de sympathie.

Le nouveau ministre des Affaires étrangères a reçu à cette occasion un accueil des plus empressés et des plus sympathiques de la part de toute les représentants diplomatiques — comme on le sait déjà—il est connu personnellement depuis longtemps et qui tous l'ont vivement félicité de son arrivée au ministère des Affaires étrangères.

Un incident important a marqué d'une manière particulière cette réception.

Lorsque M. de Freycinet, passant successivement devant chaque ambassadeur, s'est trouvé en présence du représentant de l'Allemagne, M. le prince de Hohenlohe, lui prenant les mains affectueusement et d'une manière empressée, lui a adressé quelques paroles, dites assez haut pour avoir été entendues distinctement de toute son voisine.

Après avoir félicité l'honorable président du Conseil, M. le prince de Hohenlohe lui a dit qu'il venait de recevoir du prince de Bismarck une dépêche l'invitant à transmettre à M. de Freycinet ses félicitations personnelles, et à lui dire que, quoiqu'il regrettât le départ de M. de Saint-Vallier, qui était en très bons rapports avec le gouvernement allemand, il était très désireux de maintenir les relations amicales et pacifiques qui existent entre les deux pays. Le prince de Bismarck ajoute qu'il espère que M. de Freycinet voudra contribuer de son côté au maintien de ces excellentes relations.

M. le prince Hohenlohe a ajouté qu'il était particulièrement heureux d'avoir été choisi pour être l'interprète des sentiments de M. de Bismarck auprès de M. de Freycinet et qu'il se réjouissait surtout de ce que l'avénement de M. de Freycinet au ministère des Affaires étrangères lui permit de consolider, en les rendant plus suivis, les rapports d'amitié qui l'unissaient à lui, et qui unissent également leurs familles.

M. de Freycinet a remercié vivement M. le prince de Hohenlohe des paroles qu'il avait été chargé de lui transmettre et de celles qu'il lui avait adressées personnellement. Il a prié M. le prince de Hohenlohe de faire savoir au prince de Bismarck son vif et sincère désir de maintenir les rapports amicaux et pacifiques qui lient la France à l'Allemagne, et il s'est félicité d'avoir pour intermédiaire, en pareille occasion, M. le prince de Hohenlohe, avec lequel il sera heureux de renouer les relations qui existent entre eux et leurs familles depuis longtemps.

A deux heures cinq minutes, le Président, se levant de table, est entré dans le grand salon d'honneur où, entouré des ministres, du corps diplomatique, des cardinaux, des maréchaux, il a vu défiler devant lui le cortège des généraux en garnison à Paris, des députations du conseil d'Etat, de la cour de cassation, de l'Institut, etc.

A trois heures et demie, tout était terminé.

Il n'y a pas eu réception le soir à l'Elysée.

M. Grévy a dîné, comme il avait déjeuné, en famille.

Nous trouvons dans le *Gil Blas* les détails suivants :

Voici le discours prononcé par l'ambassadeur d'Allemagne, M. le prince de Hohenlohe :

Monsieur le ministre,

Je suis chargé par le prince de Bismarck de vous dire, au nom de mon gouvernement, que malgré le regret que nous éprouvons du départ de M. de Saint-Vallier, nous ne voyons aucun inconvénient à ce que nous entretenons avec le nouveau ministre des Affaires étrangères de France des sentiments de cordialité et de paix qui nous animaient et que nous avons manifestés à l'égard de celui qui l'a précédé. Je puis ajouter pour ma part que je me réjouis d'être l'interprète de ces sentiments qui s'harmonisent si complètement avec l'affectueuse estime que je professe pour vous. En entrant en relations officielles avec vous, j'accomplis une mission aussi agréable que rassurante."

Le prince de Hohenlohe, conformément aux prescriptions protocolaires qu'il avait reçues, a eu soin de prononcer son allocution d'une voix forte et parfaitement intelligible, afin que pas un mot n'en fût perdu pour le prince Orloff et le comte de Benst, qui étaient à ses côtés.

Répondant à une allocution conciliante du nonce, M. de Freycinet s'est exprimé en ces termes :

"Je puis vous assurer que je suis animé des intentions les plus sincères et les plus loyales. Je suis loin d'avoir un sentiment hostile pour la religion catholique que je respecte profondément.

Tout ce que je désire, c'est qu'elle n'ait point des rapports trop étroits avec la politique et qu'on évite ainsi une confusion qui pourrait paralyser vos efforts et créer pour nous tous des difficultés, des embarras et des regrets."

Rendant compte des réceptions d'hier, le Times constate que la France a repris dans le concert européen la place respectée à laquelle elle a droit.

AU LUXEMBOURG.

A midi, la voiture de M. Grévy arrive, escortée d'un peloton de cuirassiers; M. de Freycinet en descend le premier et aide de M. Grévy à mettre pied à terre. Puis descendent M. le général Pittié et M. le général Farre, MM. Lepère et J. Ferry escortent un compé garni de satin blanc, qui mit le landau de M. Grévy. Les autres personnages viennent après. Dans le grand salon, M. le comte Rampon, ayant à sa droite le général de Ladmirault, et à sa gauche MM. Pelletan et Calmon, vice-président du Sénat, s'avance vers M. Grévy et lui présente ses souhaits. Après quelques remerciements, le président de la République se retire.

Un incident. Dans la cour, un cuirassier a été désenjoué et s'est déboîté la jambe. Des secours lui ont été donnés par un sénateur médecin.

AU PALAIS-BOURBON.

A midi et cinq minutes, le président de la République, accompagné de la maison militaire et des ministres, arrive au Palais-Bourbon et rend au président de la Chambre des députés la visite qu'il en a reçue une demi-heure auparavant.

Le cortège est précédé et suivi d'une escorte de cuirassiers.

L'entrevue dure à peine cinq minutes.

Après le départ de M. le président de la République, immédiatement les députés se sont rendus au Palais-Bourbon. Un grand nombre de députés, bientôt de leurs huissiers, se sont rendus par groupes de cinq en cinq pour offrir en quelques de la Chambre leurs hommages et leurs souhaits. Les deux heures un quart à trois heures moins quinze minutes, M. le président de la Chambre reçoit les membres du corps diplomatique, la plupart des ambassadeurs et ministres plénipotentiaires et chargés d'affaires précédé à Paris, des membres du conseil d'Etat, de la Légion d'honneur, de la cour de cassation, de la cour des comptes, de l'Institut, de la cour d'appel, des gouverneurs et sous-gouverneurs de la Banque de France, du Crédit foncier, etc.

Enfin, vers quatre heures et quart, vingt-deux voitures ont amené les membres des bureaux du conseil général de la Seine, portant à la boutonnière la médaille distinctive récemment adoptée.

Le départ du conseil municipal a clos la série des réceptions officielles. M. Gambetta a reçu alors la visite de quelques [illegible] qui s'est retiré vers [illegible] heures.

La Persia

Le *Correspondant de Pesth* nous apprend que M. Hunsa, rédacteur du *Pesti Hirlap*, vient d'écrire de Paris à son journal qu'il est parvenu à avoir une entrevue avec le prince Jérôme Napoléon. Il raconte que le prince suit avec beaucoup d'intérêt le mouvement parlementaire de Hongrie et qu'il s'est longuement informé du comte Albert Apponyi, dont la conduite au Parlement a attiré l'attention du prince.

Le prince Jérôme, ajoute M. Hunsa, s'est également fait renseigner sur la publication de Kossuth et a exprimé l'espoir que ces mémoires seront traduits en français.

Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis* :

On est assez vivement préoccupé dans le monde politique des prétendus griefs du M. Maphegyi, citoyen américain résidant au Venezuela, contre le gouvernement de ce pays, et du prétendu outrage fait au drapeau américain par la populace de Barcelona. Le malaise causé par cette affaire est augmenté par la nouvelle que le Président Hayes, lorsque [illegible] de la [illegible] de la [illegible] M. Maphegyi, [illegible] les [illegible] et [illegible] les [illegible] américaines voient dans les avantages faits par le général Blanco à une compagnie française un nouveau symptôme de l'influence croissante de l'Europe sur ce continent, et une nouvelle atteinte portée à la doctrine Monroe. Aussi les journaux de cette coterie jettent-t-ils feu et flamme et appellent-t-ils toutes les foudres de l'indignation américaine sur la tête du général Blanco et de ses compatriotes. Il n'est question de rien de moins que de revendications comminatoires, appuyées par les forces maritimes des Etats-Unis. Le général Blanco est regardé comme une espèce de despote exerçant toutes sortes d'indignités contre les étrangers. "Quelques canonnières américaines, dit le *Commercial Advertiser*, dépêchées à Barcelona, auraient pour effet de ramener ce tyranneau au sens commun."

MADRID, 1er janvier, soir.—Otero Gonzalès persiste à déclarer qu'il avait longtemps hésité entre son propre suicide ou l'attentat contre le Roi, et qu'il s'était enfin arrêté à ce dernier parti.

Bien, jusqu'à présent, ne peut indiquer que Kasdan, qui fut un parvenu financier politique quelconque. On croit plutôt qu'il a cédé à une sorte de perversité précoce et naturelle.

Tous les souverains ont envoyé leurs félicitations au Roi, à l'occasion de l'attentat.

La flotte espagnole à Carthagène a reçu l'ordre de se rendre incessamment dans le Bosphore.

L'incendie qui s'éclate dans le quartier de la place Bibramba, à Grenade, continue. Deux autres maisons ont été brûlées, ainsi que l'ancien Hôtel-de-Ville.

Ainsi que le *Courrier du Soir*, l'a annoncé le premier, le ministère proposera au président de la République, avant la rentrée des Chambres, plus de deux cents grâces destinées à simplifier beaucoup la question de l'amnistie.

Plusieurs membres de la Commune et des écrivains réfugiés à Londres et en Suisse seront compris dans ces décrets.

Si les graciés protestent, il ne sera tenu aucun compte de leurs lettres de protestation. Libres de rester en France ou de rester à l'étranger, ils useront ou n'useront pas de cette liberté. Le gouvernement estime, paraît-il, et non sans raison, que le rôle de proscrits se drapant dans la fierté de l'exil volontaire a fait son temps.

Pour les exilés qui accepteront leur grâce l'amnistie suivrait de très-près leur rentrée en France.

—Dans l'après-midi de lundi, une foule nombreuse assistait sur les quais, à la hauteur du pont des Invalides, aux expériences du brisement des glaces par la dynamite. MM. Bernard, ingénieur en chef, et Ley, ingénieur ordinaire des ponts et chaussées, dirigeaient les expériences opérées avec le concours de MM. Flury et Brulin, chefs mineurs de la Société générale de la dynamite Nobel.

Six expériences ont été faites : la première, avec une cartouche de 500 grammes avec la mèche Bickford No 0, placée sur un flotteur dans un trou de 20 centimètres de diamètre, a élargi ce trou de 75 centimètres et a démoli la glace sur une longueur de 6 mètres.

La deuxième cartouche, de 250 grammes, placée sur la glace également avec la mèche Bickford, a projeté verticalement à une très-grande hauteur une masse d'eau et de débris et a disjoint à peu près 100 mètres cubes de glace.

La troisième expérience, qui était la plus importante, a été faite avec une cartouche de 400 grammes reliée électriquement au fils conducteurs à une machine électrique placée sur la rive. Le brisement produit par l'explosion a été de 80 mètres de long sur 5 à 6 mètres de large. Cette expérience paraît avoir ouvert le chemin à suivre, car, non-seulement une grande quantité de glace a été séparée de la masse, mais elle l'a encore été en morceaux excessivement petits, ce qui, à la dérive, évite son agglomération contre les arches des ponts.

Trois autres expériences ont eu lieu avec des cartouches de 400 grammes qui ont, comme les deux premières, fait explosion à la mèche Bickford. Les résultats ont été de 15 à 20 mètres, [illegible] les [illegible] de [illegible] que l'explosion produit dans l'eau.

—*L'Avenir du Loiret* publie les renseignements suivants :

La Loire, prise à Gien le 16, l'était également à Châtillon le 17 au matin. Le soir même on passait le fleuve sur la glace. Au dessus de l'écluse de Châtillon l'eau reste encore libre sur un espace de 200 mètres environ : mais plus haut, les glaces forment de nouveau pont, et les habitants d'Ousson circulent sur la Loire comme en plein champ.

Le passage du canal latéral en Loire est depuis longtemps interrompu. Il en est résulté, près de l'écluse des Combles, une accumulation d'une quarantaine de bateaux, dont le personnel attend le dégel pour continuer sa route, ce qui constitue une sorte de village improvisé où les pauvres gens sont fort embarrassés pour se chauffer et pour vivre. Cette population nomade mérite d'autant plus d'intérêt que, fixée accidentellement sur un coin reculé de la commune de Briare, elle n'appartient officiellement à aucune commune et ne dépend d'aucun bureau de bienfaisance.

La détresse est grande à Châtillon-sur-Loire. La neige, qui atteint dans certains endroits 1 m. 50 de hauteur, empêche d'aller au bois. Le charbon de terre, enlevé par les usines voisines, augmente de prix et ne peut plus arriver que par le chemin de fer. La vigne est gelée sur beaucoup de points.

Dans la campagne, un grand nombre de gros chênes ont éclaté par la gelée. On a compté jusqu'à sept fentes sur le même chêne. Dans une courte excursion, on a rencontré trois grives et un merle morts de faim le long des haies. Le gibier indigène a péri à peu près partout; les derniers lièvres, presque morts d'inanition, se laissent prendre à la main. A peut quelques traînées d'oies sauvages, depuis dix jours on n'aperçoit plus aucun gibier dans la campagne.

Les loups viennent jusqu'à la ville; ils se sont montrés pendant plusieurs nuits successives près de l'hôtel des Trois-Rois, situé dans le faubourg de la ville de Châtillon-sur-Loire.

A LA CORBEILLE DE FLEURS.

N. BOUVIER,

Manufacturier de Parfumerie, [illegible] Rue du Chartres [illegible]

Achète de Pommade, Savon de Toilette, Eau de Cologne, Poudre Arlésienne pour Toilette et cetera.

Manufacture Générale de N. BOUVIER Aînée

MAISON FONDÉE EN 1828

$1200 [illegible]

SPECTACLES BALS, &c.

THÉATRE DE L'OPÉRA.

RUE BOURBON.

OPÉRA A DES PRIX POPULAIRES.

Représentation d'adieu ici de la GRANDE COMPAGNIE D'OPÉRA FRANÇAIS DE M. MAURIGNORAN.

Il [illegible] a été [illegible] et deux [illegible] matinées, à partir de

DIMANCHE SOIR, 25 JANVIER 1880.

La saison sera marquée par la première production à la Nlle-Orléans des deux derniers succès [illegible]

Mme BAVART.

[illegible] de l'Opéra

LA CAMARGO.

Aussi par la première reprise depuis nombre d'années du chef-d'œuvre de Méréhl

LE BOG AUX CLERCS.

On [illegible] pour ces représentations sera [illegible] LUNDI ET MARDI, 19 janvier, au magasin de musique de Werlein, 135 rue du Canal.

Prix des billets d'abonnement.

Loge [illegible] $40 | Parquet [illegible] $10

La vente des billets d'abonnement et les [illegible] MERCREDI à 5 heures P. M.

Les loges des places et loges pour [illegible] JEUDI MATIN 22 janvier. Le prix des places pour chaque représentation sera annoncé.

Théâtre du Grand Opéra,

Coin Canal et Dauphine.

Grande troupe d'opéra français de M. MAURIGNORAN.

Dimanche soir—La seule matinée de l'un Grande Représentation.

Grande-Bretagne.

Dimanche soir—Prix populaires—

Les délicieux de Gerneville.

Bien spéciaux du dimanche soir.

Entrée avec places réservées au balcon..$1 00

Orchestre et cercle d'orchestre (places réservées)..$1 50

Fauteuils d'orchestre [illegible] $2 00

Loges [illegible] Entrée [illegible] de la [illegible]

Lundi 19 janvier—La Belle Helène.

Mardi 20 janvier—Grande Duchesse.

Mercredi 21 janvier—Robin des Bois.

LA FEMICHOLLE.

Mercredi [illegible] LE PETIT DUC.

Jeudi [illegible] LA FILLE DU RÉGIMENT.

Vendredi [illegible] LA FILLE DE Mme ANGOT et LA VIE PARISIENNE (2me acte)

Samedi matinée—MIGNON.

Samedi soir—Soirée d'adieu.

LE PETIT FAUST.

16 janv—1

Grand Bal Paré et Masqué

—DONNÉ PAR LA—

SOCIÉTÉ SUISSE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLÉANS,

SAMEDI soir, 24 Janvier 1880,

A la Salle des ODD-FELLOWS.

—Comité d'arrangements.—

R. MOHN, Chairman.

D. E. Somelli. | J. Gerbert.

E. Diech. | E. Muller.

—Comité d'invitation—

E. DIETH, Chairman.

Otto Stadler. | H. Berne.

BILLETS ..... UNE PIASTRE.

La Barre et le Restaurant pour le dîner bal seront vendus à l'encan Mercredi, 7 janvier, à 7 1/2 heures du soir, chez M. OTTO STEFFAN 79 Passage de la Bourse.

14 déc—14 & 19 janv à la date

Chemiserie et Blanchisserie Parisiennes.

Magasin : 90 rue St-Charles.

Usine à vapeur : 23, 25 et 27 rue Camp.

A FIN de populariser les produits de notre manufacture, nous ferons à partir d'aujourd'hui des chemises sur mesure à 24, 30 et 36 dollars la douzaine.

En magasin, nous tenons constamment un stock complet dans les prix de 18, 18, 24, 27 et 30 dollars la douzaine, suivant la vente journalière, il n'y a jamais de vieux stock.

La supériorité de notre article est trop connue pour nous donner à l'achetteur quelque chose. Cependant nous devons à l'achetteur que n'aurait pas encore essayé nos produits et qui leur préfère, par routine, les chemises françaises importées, qu'il ne trouvera pas de meilleur chemisier de Paris qu'un tant qu'un des bons chemisiers de Paris. Chaque chemise est faite à la main, pressée au moderne; dans ce cas il y a [illegible] très cher, mais c'est le seul moyen d'avoir une bonne chemise. Cet achetant trouvera la même pour [illegible] dans [illegible] ailleurs [illegible] bon marché. Et, au contraire, il achète un [illegible] [illegible] que le bon chemisier de Paris désigne sous le fabricant "un pantalon en [illegible] ordinaire ou même cémélotte." Tacheter [illegible] facilement, mais être connaisseur et se [illegible] [illegible] [illegible]